

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2023**

**Association La Trame, 12 rue Emile Laurens, 26150 Die**



### **SOMMAIRE**

**I. Introduction**

**II. Rappel de l'objet de l'association**

**III. Bilan chronologique des activités sur l'année 2023**

**IV. Bilan synthétique, réussites et difficultés**

**V. Financeurs, partenariats et soutiens locaux**

**VI. Les enjeux et perspectives pour 2024/2025**

### **I. Introduction**

*Après une année de lancement, 2023 a été l'année du changement d'échelle : premiers salariés, passage de deux à six compagnons, multiplication des activités de traiteur et d'entretien d'espaces verts, achat d'un appartement, adhésion à l'Union Inter-régionale des Lieux à Vivre... On ne s'est pas ennuyé à La Trame, et on espère bien profiter de 2024 pour continuer sur cette belle lancée !*

### **II. Rappel de l'objet de l'association**

« L'association a pour objet de permettre aux personnes exilées et aux personnes en grande précarité dans le Diois, de vivre dans des conditions décentes en leur donnant accès à un logement, un accompagnement social et administratif, des activités solidaires et professionnalisantes au sens de l'agrément OACAS, et de subvenir à leurs besoins.

Elle a également pour objet de créer du lien social sur le territoire du Diois.

L'association travaille en complémentarité et en partenariat avec les acteurs de son territoire, notamment les associations qui accueillent ou accompagnent déjà des personnes exilées.

Pour ce faire, l'association pourra être amenée à créer ou s'associer à une autre structure d'intérêt général. »

La Trame est une association loi 1901 qui a été créée en janvier 2022. Elle agit sur la communauté de communes du Pays Diois, dans la Drôme, un territoire rural et isolé de 12 000 habitants.

L'association a vu le jour dans un contexte d'accueil citoyen et bénévole déjà existant mais en phase « d'essoufflement ». Les trois objectifs principaux à sa création :

- Professionnaliser l'accueil et l'accompagnement des personnes, en préfigurant un « Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires » (OACAS).
- Permettre un meilleur accompagnement des personnes arrivantes, grâce au renforcement des partenariats et des mutualisations entre les différentes structures d'accueil, d'accompagnement et d'insertion du territoire.
- Le développement d'activités solidaires et économiques pour permettre une meilleure intégration des personnes accueillies, tout en répondant à des besoins du territoire.

Pour atteindre ces objectifs, l'association a souhaité développer 3 axes :

- Le logement : héberger les personnes accueillies dans des appartements en colocation en centre-ville, ou chez l'habitant pour des durées limitées. Leur fournir une aide alimentaire et aux transports également.
- L'accompagnement dans les démarches sociales et administratives.
- Les activités solidaires : des prestations d'entretien d'espaces verts ou de traiteur, de la conserverie pour l'autoconsommation et la vente (coulis de tomates, sauce mafé...), des ventes de pizzas. Les personnes accueillies sont communément appelées les « compagnons ». Des activités de loisir ponctuelles sont également proposées : sorties, voyages d'études.



*Buffet pour 150 personnes préparé pour l'association « Diois Jumelages », septembre 2023*



*Le séjour-cuisine d'un des appartements de La Trame*

### III. Bilan chronologique des activités sur l'année 2023

Décembre 2022 – Janvier 2023 :

Recherche d'un nouveau logement pour accueillir davantage de compagnons.

Départ d'un compagnon, Alaa, qui est désormais hébergé chez son employeur particulier.

Signature d'une convention avec l'association « Bis Usus », la matériauthèque de Die, permettant aux compagnons d'être bénévoles réguliers de l'association. La matériauthèque permet à ceux qui le souhaitent de récupérer du matériel pour les hébergements et des vélos, et d'apprendre à bricoler.

Ouverture d'un local associatif en centre-ville de Die avec une cuisine familiale, des bureaux et une salle de « réception ».

Lancement des cours de français réguliers au local de l'association.

**Février 2023 :**

Chantier de peinture d'un nouvel appartement loué par l'association.

Embauche du premier salarié Benjamin à temps partiel, sur un poste de coordination globale.

**Mars 2023 :**

Accueil de deux nouveaux compagnons Dantine et Moussa, portant à cinq le nombre de personnes accueillies par l'association.

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de l'association : changement d'adresse et Conseil d'Administration renouvelé portant à 7 le nombre d'administrateurs.

Développement des activités de traiteur et d'entretien d'espaces verts.

Embauche de la seconde salariée Pauline, sur un poste à temps partiel de responsable administratif et financier, et de coordination des activités de cuisine.

Obtention d'un soutien de la communauté de communes dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial, pour le lancement d'ateliers de cuisine réguliers.

**Avril – octobre 2023 :**

La majorité des prestations d'espaces verts et de cuisine sont réalisées sur cette période : huit en cuisine et 4 ventes de pizzas avec le four mobile de l'association, et une dizaine en espaces verts. Conception et mise en vente d'un produit solidaire avec l'épicerie locale *La Carline*, une « sauce mafé » dont les bénéfices sont reversés à *la Trame*.

Organisation de nombreuses sorties et événements : randonnées bivouacs, baignades, repas collectifs etc., qui nourrissent le sentiment d'appartenance communautaire.

Campagne de prêts solidaires pour l'achat d'un appartement sur Die (120 000€ de prêts obtenus en un mois).

**Juillet 2023 :** départ de deux compagnons Moussa et Ibrahim - accueil de trois nouveaux Moussa Justin et Patricia, dont une femme hébergée chez l'habitant.



Randonnée et bivouac sur le Vercors, août 2023

**Octobre 2023** : acquisition d'un appartement de 3 chambres, petits travaux et déménagement. Fin du bail de location de l'appartement loué depuis mars.

Séjour de trois jours sur le « lieu à vivre » de la Gerbe à Lézan (Gard), avec des administrateurs, salariés et compagnons. Entrée officielle de l'association dans le réseau de l'UILV (voir partenariats).

Début de la mobilisation contre la loi dite « asile et immigration », première réunion d'information à destination des adhérents, suivie de plusieurs participations à des mobilisations à Die et à Valence.

**Novembre – décembre 2023** :

Départ d'un compagnon Justin, arrivée d'un nouveau Mamadou.

« Parrainages républicains » par les élus de la mairie de Die pour trois compagnons.

Préparation de l'activité de traiteur hebdomadaire pour 2024.

Création d'une commission « accueil et gestion des bénévoles », et appel à bénévoles.

Recrutement d'une nouvelle salariée Mathilde, et préparation du départ de Pauline, sur le poste de référente administrative et comptable, et de coordination de l'activité cuisine.

Lancement du projet de reprise d'un restaurant à Die : « Les petits fourneaux » (6 salariés / 7 ETP).



Peinture de l'appartement  
acheté par La Trame

#### **IV. Bilan synthétique, réussites et difficultés**

**L'association a accueilli au total neuf personnes en 2023** (huit hommes et une femme. Les personnes qui ont quitté *La Trame* en 2023 l'ont fait pour les raisons suivantes :

- Une personne a été exclue pour non-respect du règlement de l'association, qui ne se considère pas en capacité de l'accompagner.
- Une personne a démarré un CAP boulangerie en apprentissage, et continue cependant à être accompagnée dans ses démarches par *La Trame*
- Une personne est partie travailler chez un employeur privé, qui l'héberge. Elle continue à être accompagnée pour certaines démarches, et participe bénévolement à certaines activités.
- Une personne est partie « chercher sa vie » à Marseille, hébergée chez des connaissances. Elle a aujourd'hui intégré une communauté *Emmaüs*.

**En 2023, *La Trame* a réalisé une douzaine de prestations de traiteur et cinq ventes de pizzas à emporter avec le four mobile, et plus d'une quinzaine de prestations d'espaces verts, toutes encadrées par des professionnels rémunérés.**

Elle a également réalisé une dizaine d'ateliers pédagogiques de cuisine, dont trois ateliers avec de la vente à emporter, afin de préfigurer une activité de traiteur régulier.

Le développement de l'accueil et de ses activités a été de pair avec l'augmentation du nombre de bénévoles actifs : **près d'une quinzaine de bénévoles ont participé aux actions de *La Trame*. A ce chiffre viennent s'ajouter les sept administrateurs bénévoles de l'association** (six depuis novembre 2023).



## Les réussites

**1. La pérennisation des hébergements proposés :** un appartement acheté (80 000€ de la fondation *Riace* et 120 000€ de prêts citoyens), et l'appartement mis à disposition par la SCI d'habitants *Soladie*.

**2. Le lancement des activités :** une forte demande pour les prestations de traiteur et d'espaces verts, malgré une communication réduite jusqu'à aujourd'hui.

→ une trentaine de journées de chantiers espaces verts (20 000€ de CA), une douzaine de prestations traiteur (10 000€ de CA), et dix ateliers pédagogiques de cuisine.



*Entretien de verger chez un particulier*



*Préparation d'une commande traiteur pour un mariage !*

**3. L'intégration sociale et professionnelle de certaines personnes accueillies :**

→ deux départs pour une formation ou un emploi, un compagnon en CDI, en attente de son premier titre de séjour suite à sa demande, un compagnon a obtenu un CDD 6 mois de juin à octobre 2023

**4. La Trame est devenue un lieu ressource** dans la vallée pour les personnes exilées et précarisées par leur situation administrative :

→ quinze personnes suivies et accompagnées dans leurs démarches administratives ou leur orientation depuis la création, dont une dizaine en 2023.

→ Dix personnes extérieures ont suivi des cours de français ou ont été préparés au diplôme en 2023.



*Atelier théâtre collectif en français, et cours de français individuel pour un jeune brésilien...*

## **5. La mobilisation citoyenne et politique autour du projet d'accueil :**

→ investissement par des citoyens dans l'achat d'un appartement, mis à disposition gratuitement à l'association (bail commodat), et levée de fonds pour l'achat d'un autre appartement (120 000€)

→ mobilisation bénévole pour l'accompagnement des personnes et les tâches associatives (20 bénévoles très actifs).

→ soutien des politiques : courriers de la communauté de commune, de la mairie, de députés pour appuyer la régularisation ; appui financier (mairies) ; demande d'une formation pour les élus sur la problématique des titres de séjour.

## **Les difficultés rencontrées et les ajustements mis en œuvre ou envisagés**

### **1. La surcharge de travail pour les salariés : des fiches de poste très dense et « multi-tâches »**

Mise en place d'un outil de suivi des heures qualifiés, afin de mettre à jour les fiches de postes.

- Maintien des appels à bénévoles, et création d'une commission « bénévoles » gérée par les administrateurs directement.
- Création d'outils et des procédures pour permettre l'autonomie des encadrants sur les activités solidaires (autonomie effective en espaces verts depuis l'été 2023, avec Alex Bringard notre encadrant).
- Une augmentation des heures salariées est prévue en 2024 : selon les moyens financiers disponibles, aller vers deux ETP.

### **2. Le statut de l'association et des personnes accueillies**

Sans agrément OACAS, l'association n'a pas la capacité de proposer aux personnes accueillies un statut administratif leur permettant d'ouvrir de nouveaux droits, ni d'indemnité financière. C'est pourquoi, l'association déposera sa demande d'agrément OACAS début 2024, dans le cadre du renouvellement de l'agrément du réseau de l'UILV (Union Inter-Régionale des Lieux à Vivre) ; auquel elle est officiellement membre depuis septembre 2023.

### **3. L'implication des compagnons au sein du collectif et des activités solidaires**

La participation des compagnons aux activités de l'association a parfois été limitée ou difficile à initier, car leur sens n'a pas toujours été bien compris ou expliqué.

- Nous avons repensé la présentation de l'association aux personnes qui souhaitent s'y intégrer, ainsi que le processus d'intégration à l'arrivée, afin de mettre en avant la participation aux activités et l'aspect communautaire.
- Des temps conviviaux et collectifs ont été proposés le plus régulièrement possible.
- Une régularité a été instaurée dans les activités : elles ont lieu deux jours fixes par semaine, les mardis et jeudis, afin de permettre une meilleure organisation pour tou.te.s.
- La mise en place d'un système d'avertissement a été voté, ainsi qu'une procédure de sortie pour les compagnons à qui le fonctionnement de l'association ne convient pas.

### **4. Des problématiques sociales, d'addiction ou de comportements violents**

Les administrateurs, bénévoles et salariés de l'association ne sont pas toujours outillés pour agir.

- Travail renforcé avec les partenaires du territoire compétents : Equipe Mobile de Précarité Psychologique, Mission Locale, France Service, et mise en place de suivis psychologiques individuels.
- Mise en place de séances d'analyse de la pratique avec un psychanalyste spécialisé dans le suivi de personnes migrantes, pour les bénévoles et les salariés, une fois par mois.
- Lorsque cela est nécessaire, exclusion de certains compagnons (une exclusion à ce jour).

## **V. Financeurs, partenariats et soutiens locaux**

### **Les principaux financeurs du fonctionnement de l'association en 2023 :**

**La fondation Abbé Pierre** : subvention de 26 000€ accordée - 21 800€ pour l'exercice 2023.

**La « place de l'émergence » de France Active** : subvention de 20 000€.

**Le fond Riace** : subvention de 15 000€ accordée en 2022 – 11 000€ pour l'exercice 2023.

**Le Fond de Vie associative** : subvention de 3 500€

**La Mairie de Die** : subvention de 1 500€

**L'intercommunalité via le Programme d'Alimentation Territorial** : subvention de 2 000€.

**Les revenus des activités** : 23 564€ de recettes pour 9 215€ de bénéfices.

**Les donateurs particuliers** : 7 369€ dont 4 832€ grâce à la campagne de dons de fin d'année. Trois personnes font des dons mensuels, pour un total de 230€/mois.

**La part des dons en nature et du bénévolat** : nous avons tenu à valoriser le bénévolat et les diverses aides et dons en nature dans notre compte de résultat, car l'association ne pourrait pas fonctionner sans ces contributions, dont le montant estimé s'élève à près de 45 000€ sur l'année 2023.

### **Les partenaires et acteurs institutionnels**

\* **La mairie de Die** : soutien politique et financier, client ponctuel sur le traiteur et les espaces verts. Des parrainages républicains ont été organisés pour certains compagnons également. L'association a également été en lien avec le CCAS de la ville de Die, pour échanger autour de la recherche de logement, la mise en place d'activités communes de loisirs, et sur la situation de certaines personnes accompagnées.

\* **La communauté de communes du Pays Diois** : soutien politique, et financier à travers le Programme d'Alimentation Territorial.

\* **L'Espace Social et Culturel du Diois** : mise à disposition de salles de réunions, soutiens ponctuels sur des actions d'accompagnement, de plaidoyer. Client ponctuel de l'activité de traiteur.

\* **L'espace France Services de Die** : accompagnement administratif des compagnons et autres personnes accompagnées.

### **Les partenaires associatifs ou particuliers**

\* **La SCI Soladie** : ce collectif d'une douzaine d'habitants met à disposition de l'association un appartement à titre gratuit, sous forme de commodat.

\* **La Cimade** : soutien politique du bureau national de l'association, et soutien juridique est assuré par les bénévoles du groupe local de Valence-Die sur l'accompagnement des compagnons.

- \* A Vercheny et Saillans, **l'association Voies Libres**, qui organise des cantines solidaires et accueille également des personnes exilées, mène une réflexion conjointe avec **La Trame** et **l'association Passerelles** à Dieulefit, autour de l'agrément OACAS, la recherche de fonds et l'hébergement des personnes accueillies par les trois associations.
- \* **L'association Bis Usus** qui porte la matériauthèque de Die : une convention de partenariat a permis d'accueillir des compagnons sur des chantiers collectifs et des journées d'activité bénévoles. Du matériel pour les appartements a également été acheté à la matériauthèque.
- \* **Emmaüs Grenoble** : la communauté qui a soutenu financièrement l'association dans son démarrage, a continué à nous accompagner et nous conseiller tout au long de l'année 2023.
- \* **Emmaüs France et le réseau national des OACAS** : rencontres régulières et échanges thématiques autour de la situation des personnes accueillies dans les communautés OACAS et l'évolution de l'agrément.
- \* **L'Union Inter-régionale des Lieux à Vivre** : *La Trame* est devenue officiellement membre de ce réseau d'OACAS du sud-est de la France. Elle a participé à plusieurs réunions du réseau.
- \* **Terre d'Aïgo** : lieu de vie et habitation qui a mis à disposition de l'association une chambre tout au long de l'année 2023.
- \* **Un habitant de Die** : mise à disposition du local de *la Trame*, à titre gratuit, sous forme de commodat.
- \* **VRAC Drôme** : *La Trame* bénéficie des commandes et distributions de produits alimentaires et d'hygiène à des tarifs préférentiels organisées par l'association à Die.

### **Les partenaires économiques et professionnels :**

- \* **Les cuisiniers du Diois** : plusieurs cuisiniers indépendants dans le Diois ont accompagné l'association sur l'activité traiteur, et ont encadré des prestations. L'entreprise **La Tour Ambulante** a également mis à disposition de l'association du matériel de cuisine.
- \* **L'épicerie bio La Carline** : *La Trame* bénéficie d'un don en produits alimentaires mensuel, et un produit « militant » dont les bénéfices sont reversés à l'association a été créé en 2023, sous forme d'une sauce mafé vendue dans le magasin.

## **VI. Les enjeux et perspectives pour 2024/2025**

- 1. Le dépôt du dossier d'agrément OACAS début 2024**, et l'obtention de l'agrément au printemps si l'administration répond positivement.
- 2. Le développement des activités solidaires est un enjeu fort pour l'association, afin de stabiliser son assise et de pérenniser son financement. L'association s'est positionnée pour la reprise de l'activité d'un restaurant végétarien à Die** : le rachat du fonds de commerce de ce restaurant actuellement à vendre (180 000€), avec une reprise souhaitée en mai 2024. L'association est accompagnée à partir de janvier 2024 dans le montage juridique fiscal et social de ce rachat par la Coopérative GRAP. Une partie de l'équipe d'associés du restaurant actuel, notamment deux cuisiniers et une serveuse, assurera un tuilage sur quatre mois.
- 3. La recherche de fonds pour le rachat du fonds de commerce** passera notamment par une plateforme qui propose de l'investissement solidaire (prêts), ainsi que la mobilisation de fondations et autres financeurs privés (citoyens, coopératives engagées, etc.).



**4. La stabilisation des hébergements et de la communauté de compagnons actuelle :** les deux appartements, ainsi qu'une à deux chambres chez l'habitant qui devraient permettre l'accueil constant de 6 à 8 personnes (aujourd'hui 6). Le développement de l'accueil se fera avec une attention dans l'équilibre de l'équipe entre hommes/femmes chrétiens/musulmans, primo arrivants/résidents en France depuis plusieurs années.

**5. Continuer à travailler en partenariat avec les acteurs du territoire et les associations d'accueil** telles que *Voies Libres Drôme*, *Le Redar*, *Exilés et Crestois* ou *Passerelles* à Dieulefit. Des échanges sont en cours pour une mutualisation des ressources avec certaines associations.



*Un merci spécial à Cécile, Patricia, Arthur, Moussa et La Carline et la Conserverie mobile de Romans sur Isère, pour cette succulente sauce mafé !*